



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département d'études européennes et de la slavistique
Domaine d'études Slavistique

Slavistique

Master of Arts (90 crédits ECTS, programme d'études approfondies)

Plan d'études

5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025]

Table des matières

1.	Bases légales.....	1
2.	Description du programme	1
3.	Objectifs de la formation	3
4.	Début des études.....	3
5.	Langue d'étude	3
6.	Organisation générale	3
7.	Description des modules	4
8.	Voyages d'études et excursions	9
9.	Modalités d'évaluation	10
10.	Entrée en vigueur et mesures transitoires	10

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines et sur la Convention de branche BEFRI du 15 novembre 2011 en slavistique.

2. Description du programme

2.1. Description générale du programme

En collaboration avec l'Université de Berne, nous proposons une riche offre qui permet aux étudiant-e-s de développer et d'approfondir au niveau du master les compétences en études slaves qu'elles/ils ont préalablement acquises. Les cours comprennent des études littéraires et

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

culturelles, de la linguistique ainsi que des cours de langue. Dans nos cours, l'accent est mis sur les questions d'échange interculturel ainsi que sur la présence et la pertinence de la langue et de la littérature dans la société. Dans un « module de transfert », les étudiant-e-s ont l'occasion de travailler de manière interdisciplinaire sur des questions actuelles liées à la recherche et/ou d'acquérir, dans le cadre d'un stage, un aperçu des domaines professionnels liés aux études slaves.

2.2. Structure générale du programme

Les études du programme d'études approfondies sont réparties en 6 modules. Dans les modules 1 et 2 (12 crédits ECTS chacun, désormais ECTS), les étudiant-e-s élargissent leurs connaissances des littératures et de la linguistique slaves ainsi que des méthodes de travail scientifique dans ces deux domaines dans le cadre d'un cours et d'un séminaire ; en outre, elles/ils approfondissent une question de recherche de leur choix dans le cadre d'un cours d'auto-apprentissage (un exercice, un essai ou une excursion). Dans le module 3 (12 ECTS), elles/ils se spécialisent dans l'un des deux domaines (littératures/cultures ou linguistique) en suivant un séminaire et en rédigeant un travail écrit. Dans le module 4 (12 ECTS), les étudiant-e-s se consacrent soit au transfert entre les deux disciplines (séminaire, projet pratique, colloque), soit au transfert entre la science et la vie professionnelle (stage, rapport de stage, colloque), soit à l'histoire des idées de l'Europe centrale et orientale (séminaire ou cours magistral, travail de séminaire, colloque). Dans le module 5, les étudiant-e-s approfondissent leurs connaissances linguistiques (12 ECTS) ; le module 6 comprend le travail de master et sa soutenance (30 ECTS). Les étudiant-e-s peuvent choisir un programme d'études secondaires à 30 ECTS, si elles/ils le souhaitent.

2.3. Conditions d'admission

Les programmes de master s'appuient sur les connaissances et les compétences acquises au cours des études de bachelor.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor d'une haute école universitaire suisse sont admis-es sans conditions aux études de master si elles/ils ont acquis au moins 60 ECTS dans la même branche d'études (Langues et littératures slaves) et si elles/ils disposent de connaissances d'au moins une langue slave au niveau A2 selon le cadre européen de référence. Des compléments peuvent toutefois être exigés. Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg, qui ne remplissent pas cette condition peuvent être admis-e-s au programme d'études approfondies « Slavistique », soit avec un programme complémentaire (à effectuer pendant les études de master), soit avec un programme préalable (à effectuer avant le début des études de master). Ces prestations d'études supplémentaires ne doivent pas dépasser 30 ECTS (programme complémentaire) ou 60 ECTS (préalable). Il en va de même pour les titulaires d'un diplôme de bachelor d'une haute école spécialisée suisse.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire dans les branches d'études suivantes peuvent accéder au programme d'études approfondies « Slavistique » avec programme complémentaire : Anthropologie sociale et culturelle / Ethnologie, Égyptologie, Études africaines, Études de l'Europe orientale¹, Études des civilisations d'Asie centrale, Études globales, Études indiennes / Sanskrit, Études juives, Études théâtrales, de danse et de

¹ Universités de Fribourg et Berne, pas sur la « Liste des branches d'études » de Swissuniversities

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

cinéma, Histoire, Histoire de l'Art, Langue et littérature allemandes, Langue et littérature françaises, Langue et littérature grecques modernes, Langue et littérature italiennes, Langue et littérature rhéto-romanes, Langues et littératures anglaises, Langues et littératures ibéro-romaines, Langues et littératures scandinaves, Langues, littératures et civilisations chinoises et/ou japonaises, Langues, littératures et civilisations orientales, Linguistique, Littérature comparée, Philologie classique, Philosophie, Relations internationales, Science de religion, Sciences des médias et de la communication, Sciences politiques, Sociologie, Théologie.

Tous les autres programmes d'études selon la liste de Swissuniversities permettent un accès avec un programme préalable.

3. Objectifs de la formation

Nos diplômé-e-s ont de nombreuses perspectives professionnelles. Les pays d'Europe de l'Est, d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est ont pris de plus en plus d'importance au cours des dernières années. Cela vaut pour différents domaines, de l'économie à la politique en passant par la culture et la recherche. Les connaissances linguistiques et culturelles ainsi que les méthodes de travail scientifiques acquises permettent à nos diplômé-e-s d'intégrer par exemple l'un des domaines suivants : Recherche et sciences, médias, coopération culturelle, service diplomatique, administration fédérale, autorités et entreprises internationales, organisations internationales et ONG. Le module de stage permet aux étudiant-e-s d'acquérir une expérience professionnelle pendant leurs études de master.

4. Début des études et durée des études

Les études peuvent être débutées au semestre d'automne ou au semestre de printemps. Nous recommandons de commencer au semestre d'automne. La durée des études est en général de 4 semestres.

5. Langue d'études

Le programme d'études approfondies en « Slavistique » est un programme « bilingue intégré », c'est-à-dire que les cours scientifiques sont en général bilingues allemand et français. Dans les cours de langues, l'enseignement se fait, le plus tôt possible, dans la langue cible. Les étudiant-e-s peuvent passer leurs examens en allemand, en français, en anglais ou – en accord avec les enseignant-e-s – dans une langue slave de leur choix. Une « mention bilingue » n'est pas proposée.

6. Organisation générale

Le cursus comprend 6 modules :

1. Études littéraires (12 ECTS)
2. Linguistique (12 ECTS)
3. Spécialisation (12 ECTS)
4. Module de transfert (12 ECTS)
5. Module de langue (12 ECTS)
6. Examen de master (30 ECTS)

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

7. Description des modules

Module 1 : Études littéraires

		Lieu	HHS	ECTS
SE	Séminaire	FR	2	6
CM	Cours magistral	FR	2	3
CA	Cours d'auto-apprentissage (exercice/présentation écrite/excursion, lié au CM)	-/FR	-/2	3
				12

Contenu et objectifs de formation : Le module se compose d'un cours magistral, d'un séminaire et d'un cours d'auto-apprentissage (exercice/présentation écrite ou court travail écrit/excursion) dont le thème est en rapport avec le cours magistral. Les étudiant-e-s se penchent sur des thèmes choisis pertinents pour la recherche dans le domaine de l'histoire littéraire et culturelle russe, polonaise, ukrainienne ou bosnienne/croate/monténégrine/serbe (XIXe-XXIe siècles). L'accent est mis sur les interactions entre la littérature et le contexte socio-culturel (philosophie, art, religion), les relations de transfert des cultures/littératures slaves entre elles ainsi que celles entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. Les étudiant-e-s apprennent à développer et à traiter des questions scientifiques. En outre, le module permet d'acquérir des compétences dans la présentation orale et écrite de résultats de recherche en littérature. Dans le cadre de l'exercice ou du cours d'auto-apprentissage, les étudiant-e-s se penchent, sous la direction de l'enseignant-e du cours magistral, sur un thème en rapport avec le contenu du cours. L'exercice peut également prendre la forme d'un enseignement en présentiel régulier.

Évaluation : Séminaire : participation active, brève présentation orale, exposé écrit. Cours magistral : examen écrit. Exercice/présentation écrite/excursion : cours d'auto-apprentissage avec examen oral / présentation écrite sur la thématique du cours / de l'excursion en rapport avec le cours (brève présentation dans le cadre de l'excursion ou rapport écrit) (« réussi/échec »).

Module 2 : Linguistique

		Lieu	HHS	ECTS
SE	Séminaire	BE	2	6
CM	Cours magistral	BE	2	3
CA	Cours d'auto-apprentissage (exercice/présentation écrite/excursion, lié au CM)	-/BE	-/2	3
				12

Contenu et objectifs de formation : Le module se compose d'un cours magistral, d'un séminaire et d'un cours d'auto-apprentissage (exercice/essai/excursion) dont le thème est en rapport avec le cours magistral. Les étudiant-e-s se penchent sur une sélection de thèmes actuels pertinents pour la recherche dans le domaine de la linguistique russe, polonaise, ukrainienne ou bosnienne/croate/monténégrine/serbe. Elles/Ils se penchent sur les théories, les méthodes et les desiderata et apprennent à les classer scientifiquement, à y réfléchir et à développer sur cette base leurs propres intérêts et questions de recherche.

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

Ceux-ci peuvent se situer aussi bien dans le domaine de la linguistique systémique, de la sociolinguistique que dans celui des questions et des analyses empiriques et englober par exemple la recherche sur le plurilinguisme, le changement linguistique, l'histoire de la langue ou encore la linguistique de corpus.

En outre, le module permet d'acquérir des compétences dans la présentation orale et écrite de résultats de recherche en linguistique. Dans le cadre de l'exercice ou du cours d'auto-apprentissage, les étudiant-e-s se penchent, sous la direction de l'enseignant-e du cours magistral, sur un thème dont le contenu est en rapport avec la problématique traitée dans le cours. L'exercice peut également prendre la forme d'un enseignement en présentiel régulier.

Évaluation : Séminaire : participation active, brève présentation orale, prestation écrite. Cours magistral : examen écrit ou oral. Exercice/présentation écrite/excursion : cours d'auto-apprentissage avec examen oral / présentation écrite sur la thématique du cours / de l'excursion en rapport avec le cours (brève présentation dans le cadre de l'excursion ou rapport écrit) (« réussi/échec »).

Module 3 : Spécialisation

Les étudiant-e-s suivent le module de spécialisation dans le domaine dans lequel elles/ils souhaitent rédiger leur travail de master. Le module sert à la préparation et à l'accompagnement de ce travail de recherche autonome, tant sur le plan du contenu que de la méthode.

3A : Études littéraires

		Lieu	HHS	ECTS
SE	Séminaire	FR	2	6
TE	Travail écrit	FR	-	6
				12

Contenu et objectifs de formation : Le module se compose d'un séminaire et d'un travail écrit. Le séminaire traite, d'un point de vue historique ou systématique, d'une problématique ou d'un domaine thématique dans le domaine de la littérature et de la civilisation russes, polonaises, ukrainiennes ou bosniennes/croates/monténégrines/serbes. Il associe l'analyse de textes ou de films à la discussion de concepts théoriques et de positions de recherche actuelles.

Évaluation : Séminaire : participation active, présentation orale, prestation écrite. Volume du travail écrit : environ 40.000 caractères (notes, espaces, bibliographie inclus).

3B : Linguistique

		Lieu	HHS	ECTS
SE	Séminaire	BE	2	6
TE	Travail écrit	BE	-	6
				12

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

Contenu et objectifs de formation : Le module se compose d'un séminaire et d'un travail écrit. Au cours du séminaire, les étudiant-e-s approfondissent leurs connaissances théoriques et méthodologiques en linguistique en développant leurs propres questions dans un domaine thématique exemplaire de la linguistique slave et en les traitant avec les instruments appropriés. La collecte, la description et l'analyse de données linguistiques originales sont au centre de la réflexion. L'accent peut être mis sur des questions et des analyses linguistiques systématiques, sociolinguistiques ou empiriques, et englober par exemple la recherche sur le plurilinguisme, le changement linguistique, l'histoire de la langue, certaines catégories linguistiques (p. ex. grammaticales) ou la linguistique de corpus. Les activités personnelles sont systématiquement réfléchies dans le contexte de la recherche actuelle et intégrées dans celle-ci.

Évaluation : Séminaire : participation active, présentation orale, prestation écrite. Volume du travail écrit : environ 40.000 caractères (notes, espaces, bibliographie inclus).

Module 4 : Domaine de transfert

Le domaine de transfert sert à la médiation entre les domaines de la littérature et de la linguistique, entre la science académique et la vie professionnelle (dans le cadre d'un stage) ou à la médiation entre la slavistique et la philosophie (histoire des idées de l'Europe centrale et orientale)

4A : Transfert interdisciplinaire

		Lieu	HHS	ECTS
SE	Séminaire	BE/FR	2	6
C	Colloque	BE/FR	2	3
PP	Projet pratique	-	-	3
				12

Contenu et objectifs de formation : Le module se compose d'un séminaire plus le projet pratique correspondant et d'un colloque. Le séminaire réunit les approches de la littérature et de la linguistique slaves et, le cas échéant, d'autres disciplines (p. ex. sciences politiques, histoire de l'Europe de l'Est, anthropologie sociale) et amène les étudiant-e-s à aborder des thèmes de recherche concrets. Les questions traitées s'inscrivent dans le domaine de la littérature, de la civilisation et de la langue russes, polonaises, ukrainiennes ou bosniennes/croates/monténégrines/serbes, avec un accent sur les problématiques contemporaines. En accord avec les enseignant-e-s et, le cas échéant, sous leur direction, les étudiant-e-s réalisent un projet pratique en rapport avec le contenu du séminaire. Il peut s'agir par exemple de la rédaction d'un essai, de la traduction d'un texte, d'une transcription ou de la création d'un podcast.

Colloque : pendant un semestre, les étudiant-e-s participent aux réunions du colloque de recherche en slavistique. Lors de l'une des sessions, elles/ils présentent les grandes lignes de leur projet de travail de master.

Évaluation : Séminaire : participation active, présentation orale, prestation écrite. Colloque : présentation du projet du mémoire de master (« réussi/échec »). Projet pratique : en accord avec les enseignant-e-s (« réussi/échec »).

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

4B : Transfert vie professionnelle (stage)

		Lieu	HHS	ECTS
S	Stage et rapport			9
C	Colloque	BE/FR	2	3
				12

Contenu et objectifs de formation : Stage : les étudiant-e-s effectuent un stage d'une durée d'environ 225 à 270 heures (9 ECTS). Durée minimale : 210 heures. Le stage sert à se faire une idée des domaines professionnels ouverts aux slavistes. Les étudiant-e-s cherchent elles/eux-mêmes une place de stage ; elles/ils vérifient au préalable auprès de la conseillère / du conseiller aux études si le stage choisi peut être pris en compte. Un lien avec les études de slavistique n'est pas obligatoire. Les étudiant-e-s rédigent un rapport (d'environ 5 pages) à la fin de leur stage. Ce rapport doit présenter l'institution/l'organisation/l'entreprise dans laquelle le stage a été effectué, donner un aperçu des tâches et activités accomplies et fournir une réflexion sur le lien entre le stage et les études. Le rapport est évalué par un-e enseignant-e du programme de master.

Colloque : pendant un semestre, les étudiant-e-s participent aux réunions du colloque de recherche en slavistique. Lors de l'une des sessions, elles/ils présentent les grandes lignes de leur projet de mémoire de master.

Évaluation : stage : confirmation de l'institution/entreprise/organisation, rapport de l'étudiant-e (env. 9.000 caractères, espaces compris) (« réussi/échec »). Colloque : présentation du projet du mémoire de master (« réussi/échec »).

4C : Transfert histoire des idées

		Lieu	SWS	ECTS
CM/SE	Cours magistral ou séminaire	FR	2	3
TE	Travail écrit	-	2	6
C	Colloque	BE/FR	2	3
				12

Contenu et objectifs d'apprentissage : Le module se compose d'un cours ou d'un séminaire, d'un travail de séminaire et d'un colloque. Les étudiant-e-s se penchent sur des thèmes choisis pertinents pour la recherche dans le domaine de la philosophie (culturelle) et de l'histoire des idées russes et d'Europe centrale entrelacées (XIXe–XXIe siècles). L'accent est mis sur les transferts intellectuels et les interdépendances entre l'Ouest et l'Est, notamment entre la Russie, la Bohême, l'Allemagne/l'Autriche et la France, ainsi que sur les interactions entre des disciplines telles que la philosophie, les langues et littératures, la sociologie et l'anthropologie sociale d'une part, et les mouvements culturels (romantisme, modernité, post-modernité) d'autre part. Les étudiant-e-s apprennent à développer et à traiter des questions scientifiques. En outre, le module permet d'acquérir des compétences dans la présentation orale et écrite de résultats de recherches relevant de la philosophie et de l'histoire des idées.

Colloque : pendant un semestre, les étudiant-e-s participent aux réunions du colloque de recherche en slavistique. Lors de l'une des sessions, elles/ils présentent les grandes lignes de leur projet de mémoire de master.

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

Évaluation : séminaire : participation active, présentation orale, prestation écrite (« réussi/échec »). Cours magistral : examen écrit. Colloque : présentation du projet du mémoire de master (« réussi/échec »). Volume du travail écrit : environ 40.000 caractères, espaces compris, notes, bibliographie).

Module 5 : Module de langue

Les étudiant-e-s apprennent des langues slaves et/ou approfondissent leurs connaissances dans ces langues (volume : 12 ECTS). Dans le cadre d'un module consacré à une langue spécifique (5A et 5B), aucun cours d'une autre langue ne peut être validé.

En cas de connaissances linguistiques préalables correspondant aux objectifs de formation du module, des prestations de compensation (exercice, tandem, participation à l'enseignement de la langue) peuvent être définies en accord avec l'enseignant-e.

Selon l'offre et en accord avec l'enseignant-e, un cours semestriel peut être remplacé par un voyage d'études/une excursion (3 ECTS).

5A : Module de base

Les étudiant-e-s apprennent une nouvelle langue slave. En règle générale, cela comprend le cours annuel de russe I (6 ECTS par semestre) ou les cours annuels de BCMS (bosnien/croate/monténégrin/serbe), de polonais ou d'ukrainien I et II (3 ECTS par semestre).

Contenu et objectifs de formation : Après avoir suivi avec succès ce module, les étudiant-e-s ont appris les bases de la langue choisie. Elles/ils sont capables de s'exprimer de manière compréhensible sur des sujets familiers, de maîtriser des situations linguistiques quotidiennes ainsi que quelques situations liées aux études et à la profession, de comprendre des textes simples (écrits et oraux) et de rédiger leurs propres textes.

Évaluation : l'évaluation se fait sous forme d'examens en cours de semestre ou par un examen final à la fin de chaque semestre (SA et SP).

5B : Module d'approfondissement

Le module d'approfondissement permet d'approfondir les connaissances de base déjà acquises dans une langue slave à hauteur de 12 ECTS. En règle générale, cela comprend les cours annuels de russe II et/ou de russe III (a/b/c/d ; 3 ECTS par semestre) ou les cours annuels de BCMS (bosnien/croate/monténégrin/serbe), de polonais ou d'ukrainien II et III (3 ECTS par semestre).

Contenu et objectifs de formation : Après avoir suivi avec succès ce module, les étudiant-e-s ont approfondi leurs connaissances et appris à comprendre le contenu de textes complexes (écrits et oraux), à communiquer spontanément et couramment dans toutes les situations de la vie quotidienne, à participer sans peine à des discussions et à s'exprimer de manière claire et détaillée sur un large éventail de sujets, à l'oral comme à l'écrit.

Évaluation : l'évaluation se fait sous forme d'examens en cours de semestre ou par un examen final à la fin de chaque semestre (SA et SP).

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

5C : Module complémentaire

Le module de langue complémentaire permet d'élargir les connaissances linguistiques acquises dans un module de base de 12 ECTS ou d'acquérir des connaissances de base dans une autre langue. En général, ce module comprend 4 semestres à 3 ECTS. Selon l'offre des Universités de Fribourg et de Berne, il est possible de suivre des cours d'autres langues d'Europe centrale ou d'Europe de l'Est que celles mentionnées ci-dessus, après accord préalable avec la conseillère ou le conseiller aux études.

Contenu et objectifs de formation : Après avoir suivi avec succès ce module, les étudiant-e-s ont appris à comprendre le contenu de textes complexes (écrits et oraux) dans la/les langue(s) choisie(s), à communiquer spontanément et couramment dans toutes les situations de la vie quotidienne, à participer sans peine à des discussions et à s'exprimer de manière claire et détaillée sur un large éventail de sujets, à l'oral comme à l'écrit. Si une nouvelle langue a été commencée, les étudiant-e-s en ont appris les bases. Elles/Ils sont capables de s'exprimer de manière compréhensible sur des sujets familiers, de gérer des situations linguistiques quotidiennes ainsi que certaines situations liées aux études et à la profession, de comprendre des textes simples (écrits et oraux) et de rédiger leurs propres textes.

Évaluation : l'évaluation se fait sous forme d'examens en cours de semestre ou par un examen final à la fin de chaque semestre (SA et SP).

Module 6 : Examen de master

Contenu : Avec leur travail de master, les étudiant-e-s présentent un travail de recherche scientifique autonome. Lors de la soutenance, elles/ils présentent les résultats de leur travail à la discussion. La soutenance comprend un exposé oral de la candidate ou du candidat sur les thèses principales du travail de master (20 minutes), suivi d'une discussion de 40 minutes avec le jury.

Évaluation : le travail de master comprend environ 150.000 caractères (notes, espaces, bibliographie inclus). Soutenance : Exposé oral avec discussion.

8. Voyages d'études et excursions

Selon l'offre et en accord avec les enseignant-e-s, les séminaires ou les cours de langue (3 ECTS) peuvent être remplacés par des voyages d'études (FR) ou des excursions (BE). Nous faisons la distinction entre les voyages d'études/excursions dans le cadre des modules scientifiques et ceux qui sont pris en compte dans le cadre des modules de langue. Les étudiant-e-s peuvent effectuer plusieurs voyages d'études/excursions au cours de leurs études.

8.1. Conditions pour les voyages d'études/excursions dans le cadre de modules scientifiques

Un voyage d'étude/une excursion dure en général entre 3 et 14 jours. Il/Elle comprend une préparation et un suivi thématiques ainsi qu'une participation active sur place, par exemple sous forme d'une présentation orale avec polycopié. En cas d'échec, la prestation peut être fournie par un travail écrit après la fin du voyage d'études (le volume et le délai de remise sont communiqués par les enseignant-e-s responsables avant le voyage).

8.2. Conditions pour les voyages d'études/excursions dans le cadre de modules de langue

Le voyage d'études/excursion dure en général entre 7 et 21 jours. Il/Elle comprend une préparation thématique ainsi qu'une collaboration active sur place, c'est-à-dire une

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].

participation régulière et active aux cours de langue proposés (y compris des exercices écrits) ainsi qu'au programme culturel annexe (sous forme de travail de projet, de courtes présentations). En cas d'échec, la prestation peut être fournie par un travail écrit après la fin du voyage d'études (le volume et le délai de remise sont communiqués par les enseignant-e-s responsables avant le voyage).

9. Modalités d'évaluation

9.1. Modalités générales

Sauf indication contraire, les cours sont évalués par des notes. L'échelle de notation utilisée est celle de l'université qui dispense l'enseignement. Les évaluations des différentes unités d'enseignement se font sous différentes formes : contrôle des prestations d'études tout au long du semestre, examen oral ou écrit à la fin du semestre ou attestation écrite ou orale des prestations fournies dans le cadre d'un cours d'auto-apprentissage. La forme d'évaluation d'une unité d'enseignement est communiquée aux étudiant-e-s par les enseignant-e-s au début de chaque semestre. Les dates (examens, délais de remise) sont fixées par les enseignant-e-s concerné-e-s et communiquées aux étudiant-e-s en temps utile. Une évaluation non réussie peut être répétée une fois dans le délai de quatre sessions d'examens prévu par le Règlement du 8 mars 2018. Si la deuxième tentative est également insuffisante, cette unité d'enseignement est considérée comme définitivement non réussie (Règlement du 8 mars 2018, art. 15 al. 4), voir ci-dessous point 9.3.

9.2. Échec définitif

La durée maximale des études est de 12 semestres. Un dépassement de la durée maximale des études entraîne l'exclusion définitive des programmes d'études de slavistique (Règlement du 8 mars 2018, art. 34, al. 1 et 2). Une prolongation de la durée des études peut être demandée au Conseil décanal (cf. Règlement du 8 mars 2018, art. 49). De même, deux échecs à l'examen de master entraînent un échec définitif.

9.3. Note de module et note finale

La note d'un module résulte de la moyenne de toutes les notes obtenues dans ce module.

La moyenne des notes des modules (à l'exception de celle de l'examen de master), pondérées en fonction du volume (ECTS) des modules, constitue la note finale. La note de l'examen de master est calculée à partir de la moyenne des notes du travail de master et de la soutenance ; la note du travail de master compte double (art. 60 du Règlement du 8 mars 2018).

10. Entrée en vigueur et mesures transitoires

Le plan d'études a été ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024. Il entre en vigueur au semestre d'automne 2025. Les étudiant-e-s qui ont commencé auparavant leurs études de slavistique peuvent les poursuivre selon les règles du nouveau plan d'études. Il suffit d'adresser une demande écrite à la / au responsable du domaine d'études. Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études de slavistique avant le semestre d'automne 2025 peuvent poursuivre leurs études jusqu'au semestre de printemps 2027 selon les conditions du plan d'études en vigueur auparavant. Passé ce délai, elles/ils sont tenus de poursuivre leurs études aux conditions du présent plan d'études.

Abréviations utilisées :

BE : Berne. **C** : colloque. **CA** : cours d'autoapprentissage. **CM** : cours magistral. **ECTS** : « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». **FR** : Fribourg. **HHS** : heure hebdomadaire semestrielle. **PP** : projet pratique. **SA** : Semestre d'automne. **SP** : Semestre de printemps. **S** : stage. **SE** : séminaire. **TE** : Travail écrit.

Ratifié par la commission des études le 5 novembre 2024 [valable à partir du SA 2025].